COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SOPHIA ANTIPOLIS

antibes, juan-les-pins, le bar-sur-loup, biot, caussols, châteauneuf, courmes, la colle-sur-loup, gourdon, opio, roquefort-les-pins, le rouret, saint-paul, tourrettes-sur-loup, valbonne sophia antipolis, vallauris golfe-juan, villeneuve-loubet

casa infos

journal de la communauté d'agglomération sophia antipolis - Novembre 2010

Communiqué - Supplément à Nice-Matin du 30 octobre 2010

Un pôle d'échanges pour faciliter les déplacements

le dossier

Le projet, opérationnel en 2014, porté par la ville d'Antibes Juan-les-Pins et la communauté d'agglomération Sophia Antipolis, permettra une meilleure articulation entre les différentes formes de transports

Du 2 au 26 novembre 2010, vous avez la parole sur ce projet de pôle d'échanges d'Antibes dans le cadre de la concertation publique. Exprimez-vous !

Une concertation, pourquoi ?

- Prendre connaissance du projet
- Enrichir le projet proposé
- Approfondir les questions relatives aux déplacements et aux travaux

Comment s'informer sur le projet de pôle d'échanges?

- une exposition permanente en Mairie d'Antibes, à la Direction de l'Urbanisme, 21 rue Sade et au siège de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, 449 route des Crêtes, Les Genêts, Sophia Antipolis, de 9h à 12h et de 14h à 17h
- une réunion publique qui se tiendra le 10 novembre 2010 à 18h, à la Maison des Associations, chemin de Saint-Claude à Antibes
- sur le site internet www.pdu-casa.fr

Comment donner son avis ?

Des registres sont mis à disposition du public :

- en Mairie d'Antibes, à la Direction de l'Urbanisme, 21 rue Sade, de 9h à 12h et de 14h à 17h
- au siège de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, 449 route des Crêtes, Les Genêts à Sophia Antipolis, de 9h à 12h et de 14h à 17h
- sur le site internet www.pdu-casa.fr

Et après la concertation ?

Un document de restitution et d'explication sera rédigé à l'issue de la concertation publique. Vous y trouverez les décisions prises ainsi que les propositions retenues ou non, et pour quelles raisons.

Les transports et les déplacements ont toujours compté parmi les préoccupations majeures de la communauté d'agglomération Sophia Antipolis.

Et les actions qu'elle a menées dans ce domaine ont été bien comprises par la population, ainsi que le prouve le nombre annuel de voyages comptabilisés sur le réseau envibus : il était de 4 millions en 2004, il est de 8 450 000 à ce jour ! La progression est spectaculaire, sur toutes les lignes.

Icilà, le service de transport à la demande – une mission difficile à remplir compte tenu de la juxtaposition de zones urbaines et rurales au sein d'un même territoire – est lui aussi un succès avec 450 passagers par jour. Enfin, toujours dans le souci de faciliter les déplacements alternatifs doux, une politique ambitieuse de pistes cyclables a été mise en œuvre et se poursuivra.

Dans les années à venir, la CASA relèvera le défi de la mise en service d'une ligne de transport en commun en site propre (TCSP), qui mettra le centre-ville d'Antibes à 15 minutes de la technopole de Sophia Antipolis.

Toutefois, d'ores et déjà, la CASA s'apprête à entamer une nouvelle étape en lançant le projet d'un pôle d'échanges, à proximité immédiate de la gare SNCF d'Antibes.

La concertation publique sera ouverte du 2 au 26 novembre prochains : exprimez-vous, votre avis est important. En 2014, le pôle sera effectif, deux ans avant le TCSP. D'un coût global estimé entre 14 et 16 millions d'euros HT, il sera co-financé par la CASA, la ville d'Antibes, le conseil régional PACA, le conseil général des Alpes-Maritimes et l'Etat qui a déjà débloqué 7,3 millions d'euros dans le cadre du plan de relance.

Ainsi que l'a souligné Jean Leonetti, maire d'Antibes-Juan-les-Pins et président de la CASA, présentant le projet au côté de Christian Berkesse, maire de La Colle-sur-Loup et vice-président de la CASA délégué aux transports et aux déplacements, "un pôle d'échanges permet des connexions faciles et directes entre les différents modes de déplacements pour passer aisément du train au bus, du bus au vélo ou à la marche à pieds."

Jean Leonetti remarqua également que c'est en plaçant le citoyen dans les meilleures conditions possibles qu'il sera enclin, peu à peu, à se tourner vers un autre moyen de transport que la voiture individuelle.

Tout sera fait pour que le pôle d'échanges soit agréable, pratique, sûr afin de passer d'un transport à l'autre sans stress mais avec plaisir dans un cadre agréable avec de la verdure, une signalitique adaptée, des informations à jour en temps réel, des services de proximité.

"C'est une avancée capitale, qu'il faut élaborer ensemble" souligne le président en lançant un projet qui préfigure une nouvelle façon d'appréhender les déplacements. ■

l'événement

Le Cours de Beaumon
Quartier des Trois Feuillets, Roquefort-les-Pins
Démarrage des travaux : Été 2010
Livraison : Début 2012
42 logements dont 24 locatifs sociaux
et 18 en accession sociale à la propriété

Les Allées Grenadines
608 route de Grasse – Antibes
Première pierre et début des travaux :
25 novembre 2010
Livraison : Printemps 2012
154 logements dont 81 locatifs sociaux et 73 en accession sociale à la propriété

Logement… La CASA relève le défi

Le 2e Programme Local de l'Habitat à la lumière des actions conduites au cours du 1er PLH et de l'évolution de la société et des modes de vie

Face à des besoins en logements pour actifs qui, il faut le souligner, sont de plus en plus importants, la CASA multiplie les initiatives.

Dans ce domaine, les objectifs fixés il y a six ans ont été atteints voire dépassés. Jean Leonetti, président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, rappelle, en effet, qu'avant la création de la CASA, on comptabilisait, sur la totalité du territoire de l'agglomération, la construction de 80 logements locatifs sociaux par an.

Entre 2004 et 2010, ce chiffre a été multiplié par 5,5 pour arriver à 450 logements sociaux par an, grâce à une politique volontariste, à la mutualisation des moyens, au partenariat public-privé et à l'esprit d'ouverture dont on fait preuve l'ensemble des maires et élus communautaires.

Un axe fort de la solidarité communautaire

Ainsi, sur notre territoire, des communes de moins de 3500 habitants qui ne sont pas soumises à loi SRU qui impose 20 % de logements sociaux, ont choisi d'anticiper et de construire des logements locatifs sociaux et des logements conventionnés pour actifs… C'est le signe de la solidarité et de la cohérence de la CASA.

On peut, dans le détail, relever quelques chiffres clés :

- 4353 logements conventionnés en 2004 pour 5197 en 2009, soit +844 logements supplémentaire (+19.4% de croissance du parc) d'après l'inventaire de l'Etat
- Sur la même période, le parc dédié aux populations spécifiques (étudiants, EHPAD, urgence) a augmenté de 25%
- le budget consacré à l'habitat par la CASA est passé de 1,4 M€ en 2004 à 12,3M€ en 2010

27 logements locatifs sociaux, 18 en accession sociale à la propriété… La CASA, comme ici à Marina Park (Villeneuve-Loubet) s'implique aux côtés d'opérateurs indépendants pour faire croître le parc de logements pour actifs.

"Nous sommes donc sur une bonne lancée, mais il faut encore faire des efforts", notent les responsables du service Habitat Logement.

Par la mise en œuvre de différents outils et une augmentation constante de son budget Habitat, la CASA se donne les moyens de répondre à une demande en hausse contante.

Cette progression des demandes correspond fondamentalement à une profonde mutation sociale.

Le changement se situe à trois niveaux : celui des jeunes frappés par la précarité de l'emploi ; celui des nouveaux retraités qui, n'ayant pas pu investir dans l'achat d'un logement, se retrouvent confrontés à la baisse de leurs revenus et dans une situation difficile ; celui des familles "éclatées" où chaque parent, pour répondre aux exigences du droit de garde, fait une demande de logement séparé.

Une analyse aprofondie des besoins pour des réponses adaptées

L'évolution de la demande influe sur le type de logements. Ainsi, contrairement à une idée répandue et inexacte, les logements de type T2 sont les plus sollicités. Viennent ensuite les grands appartements pour les familles nombreuses.

Il faut également remarquer que les besoins, sur un même territoire, sont différents d'une commune à l'autre. Il faudrait quelques logements supplémentaires pour les familles en grande précarité. Mais le problème, dans ce cas, n'est pas uniquement "matériel". "Nous allons donc développer les aides à l'accompagnement social, afin d'encadrer les familles, de leur redonner confiance pour réapprendre à vivre de façon autonome. Ce type d'action est, à mes yeux, une composante essentielle de notre politique du logement" souligne Jean Leonetti.

Pour répondre à la diversité des besoins, il est donc nécessaire d'identifier au plus près les différents types de population concernés, étudier des solutions de sortie du parc locatif social pour les personnes qui ont des revenus supérieurs à 130 % du plafond en développant les aides à l'accession à la propriété. "Nous devons aussi intensifier l'effort de production sur toutes les communes au regard de la croissance démographique, mobiliser le foncier existant, favoriser la mixité sociale..." estiment les professionnels du logement.

Ce ne sont-là que quelques pistes de travail... Rien ne sera laissé au hasard. ■

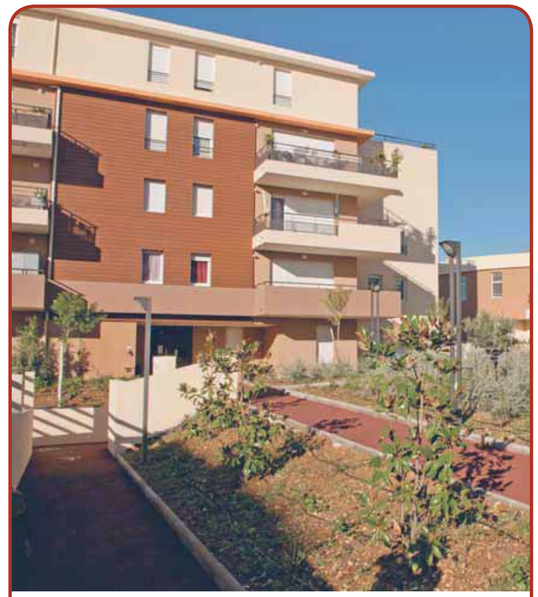

Parc de l'Estagnol
Chemin de Rabiac Estagnol – Antibes
Livraison : Été 2010
213 logements dont 104 locatifs sociaux,
75 locatifs «encadrés» et 34 en accession sociale
à la propriété

Les Aloès
Angle avenue Philippe Rochat et avenue des Aloès – Antibes
Démarrage des Travaux : premier trimestre 2011
Livraison : Premier Trimestre 2013
154 logements dont 75 locatifs sociaux
et 81 en accession sociale à la propriété

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SOPHIA ANTIPOLIS

Derniers PASS-FONCIER® PRÊT

Votre résidence principale à Antibes, Avec la CASA, c'est possible…

Les Aloès, à Antibes

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) propose, en partenariat avec Promogim, le Crédit Foncier et le LOGIAM, la vente de 81 logements à Antibes :

- Appartement Type 2 à partir de 128 000 € TTC parking inclus
- Appartement Type 3 à partir de 157 000 € TTC parking inclus
- Appartement Type 4 à partir de 226 000 € TTC parking inclus

Ce programme immobilier de qualité, aux normes de construction BBC sera livrable au 2e trimestre 2013.

Les dossiers de candidature peuvent être déposés dès à présent.
Règle appliquée : les dossiers de candidature seront traités dans le respect de l'ordre d'arrivée.

Qui peut acheter ?

2 conditions OBLIGATOIRES à respecter :

- Ne pas être propriétaire d'un bien immobilier quel qu'il soit
- Respecter les plafonds de ressources indiqués dans le mode d'emploi

Comment faire acte de candidature ?

- Retirer le dossier à la CASA auprès de la Direction de l'Habitat au 4 avenue de la Libération à Antibes - Horaires d'ouverture : 8h00 -12h30 / 13h30-17h00
- Déposer ou envoyer votre dossier COMPLET auprès de l'étude de Maître CIBRARIO, Huissier de Justice à Antibes.
- Pour tous renseignements à propos de ce programme, merci de contacter la CASA au : 04 89 87 71 42

RENSEIGNEMENTS : 04 89 87 71 42

Environnement : un centre cinq étoiles

Mutualisation des moyens, conditions de travail améliorées, hautes performances technologiques, économie d'eau, production d'énergie... le nouveau centre technique communautaire de gestion des déchets répond à toutes les attentes

Si la collecte des ordures ménagères relève, depuis le 1er janvier 2003, de la compétence de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, les centres techniques n'avaient pas été délocalisés, alors que les villes concernées souhaitaient que le transfert soit total afin de bénéficier d'espaces communaux supplémentaires.

Ce qui est le cas depuis ce mois d'octobre avec l'ouverture du centre technique communautaire de gestion des déchets dans la zone d'activités Saint-Bernard, à Vallauris.

Sur 4 500 m², ont été construits 3 000 m² de bâtiments répondant à toutes les nouvelles normes technologiques – grâce à la pose de panneaux photovoltaïques, ils produisent leur propre électricité – où s'activent quotidiennement 150 personnes affectées à la gestion des collectes, à l'entretien de quelque 70 véhicules et à toutes les tâches de maintenance et de stockage des matériels.

On notera qu'un soin tout particulier a été porté, au moment de la construction du centre, aux circuits d'utilisation de l'eau.

L'eau potable ne sera plus utilisée là où elle s'avère inutile – nettoyage, arrosage, etc. – alors qu'un gain de consommation d'eau de lavage annuel de 4 600 m³ est prévu (soit environ 14 000 euros d'économie), ainsi qu'une réduction des besoins en eau de ville sur les postes à forte consommation.

Dans un espace moderne et adapté, aux conditions de travail améliorées, la mutualisation des matériels et l'optimisation de la gestion des effectifs sont les clés de la réussite d'un centre performant au centre du périmètre délimité par les communes d'Antibes Juan-les-Pins, Biot, Valbonne et Vallauris-Golfe-Juan.

Le coût de cette réalisation, performante et économique, s'élève à 4,7 millions d'euros. ■

Un « Raid » pour l'emploi

Quand la course d'orientation sur le plateau de Caussols débouchent sur la découverte du monde de l'entreprise et, souvent, sur une première embauche...

Comment aiguiller vers l'emploi de jeunes adultes en rupture avec les filières traditionnelles qui conduisent habituellement à l'insertion dans la vie active ? En se montrant novateur et inventif afin d'ouvrir des portes sur le monde du travail de façon, certes, fort peu conventionnelle mais qui s'avère efficace : tel est le biais qui a été choisi par les membres de la Mission Locale Antipolis et de l'équipe de prévention de la communauté d'agglomération Sophia Antipolis, co-organisateurs du Raid pour l'emploi, avec le soutien de plusieurs entreprises installées sur le site de la technopole et du Club Omnisports de Valbonne.

Parmis les raiders, 24 jeunes seront prochainement en situation d'emploi ou de formation.

C'est peu dire que les organisateurs et la direction de la politique de la ville estiment que le "Raid" est un succès véritable, grâce à son approche ludique du travail. Une approche qui marie des épreuves sportives contraignantes – telle une course d'orientation de 6 kilomètres sur le plateau de Caussols, un biathlon de 12 kilomètres tir à l'arc/course à pied – la participation à des ateliers de la citoyenneté orientés sur l'environnement et le tri sélectif, la découverte in situ du monde de l'entreprise, la rencontre de dirigeants, le point d'orgue étant la discussion avec les entrepreneurs et l'entretien d'embauche. ■

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SOPHIA ANTIPOLIS
Les Genêts
449 route des Crêtes - BP 43
06901 Sophia Antipolis Cedex
Tél. 04 89 87 70 10
Fax 04 89 87 70 01
Conception :
Format Graphique
& Direction Communication CASA
Pierre-Alain Revelat
Photos/illustrations :
Y. Seuret, Th. Froment,
D. Vincendeau, DR